

N° 11-626-X au catalogue — N° 049
ISSN 1927-5048
ISBN 978-0-660-02654-1

Aperçus économiques

Emploi à temps plein, 1976 à 2014

par René Morissette, Feng Hou et Grant Schellenberg
Division de l'analyse sociale et de la modélisation

Date de diffusion : le 9 juillet 2015



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « [Offrir des services aux Canadiens](#) »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Emploi à temps plein, 1976 à 2014

par René Morissette, Feng Hou, et Grant Schellenberg, Division de l'analyse sociale et de la modélisation

Le présent article des *Aperçus économiques* répond à trois questions : 1) Quelle a été l'évolution générale du taux d'emploi à temps plein — le pourcentage de la population employée à temps plein — depuis le milieu des années 1970? 2) Comment le taux d'emploi à temps plein a-t-il changé selon les groupes d'âge, les niveaux de scolarité, le sexe et les régions? 3) Dans quelle mesure les fluctuations des taux d'emploi à temps plein ont-elles été causées par l'évolution des caractéristiques sociodémographiques de la population canadienne et des taux de participation au marché du travail, de chômage et d'emploi à temps partiel? Ces questions sont examinées à l'aide des données combinées de l'Enquête sur la population active, du Recensement de la population, de l'Enquête sur l'activité en 1981 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Le champ de l'étude se limite aux personnes de 17 à 64 ans qui ne sont pas des étudiants à temps plein¹.

Introduction

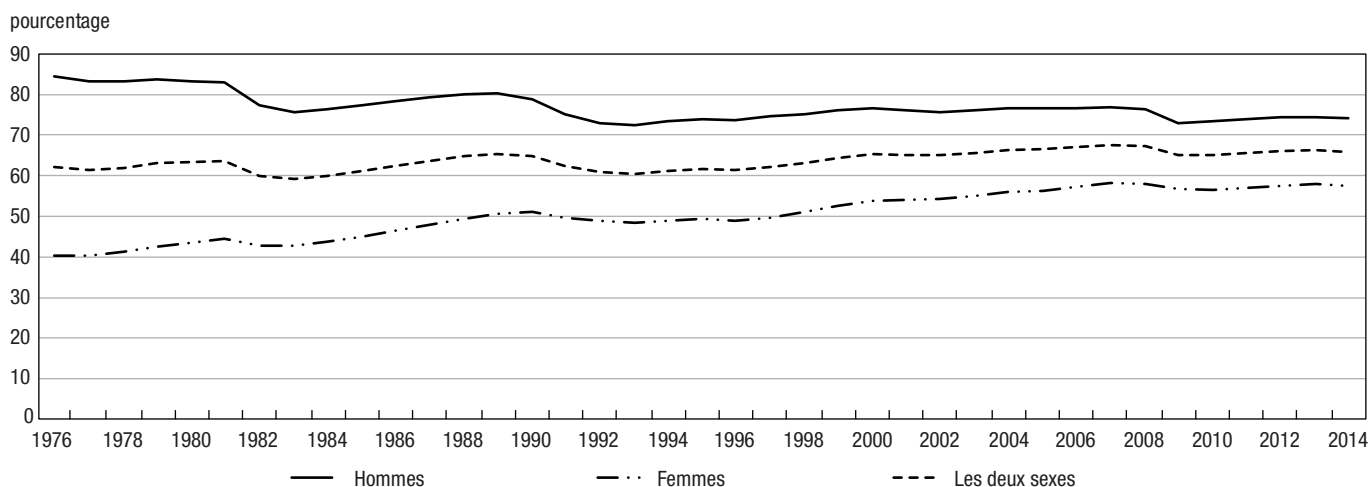
L'emploi à temps plein est un indicateur important du marché du travail à la fois du point de vue de l'offre et de celui de la demande de main-d'œuvre. Du côté de l'offre, les emplois à temps plein constituent la principale source de revenu des Canadiens en âge de travailler ainsi qu'un déterminant clé du bien-être financier. L'emploi à temps plein aide aussi à déterminer dans quelle mesure certains groupes réussissent sur le marché du travail. Pour les groupes qui présentent un taux élevé de participation au marché du travail, le pourcentage

de travailleurs à temps plein et le taux de chômage sont des dimensions importantes qui permettent d'évaluer le succès. Du côté de la demande, la création d'emplois à temps plein est un des indicateurs de la performance économique, les commentateurs attirant souvent l'attention sur la mesure dans laquelle les emplois à temps plein contribuent à la croissance de l'emploi.

Le taux d'emploi à temps plein est défini comme étant la part du nombre total de Canadiens âgés de 17 à 64 ans qui travaillent au moins 30 heures par semaine dans leur emploi

Graphique 1

Pourcentage de la population employée à temps plein dans son emploi principal, selon le sexe, 1976 à 2014



Note : La population se compose de personnes de 17 à 64 ans qui ne sont pas des étudiants à temps plein. Une personne employée à temps plein est définie comme étant une personne qui travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine. L'emploi principal est l'emploi dans lequel la personne travaille le plus grand nombre d'heures par semaine.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2014.

1. Les étudiants à temps plein sont exclus parce que la vaste majorité d'entre eux ne sont pas disponibles pour un travail à temps plein et sont donc peu susceptibles d'être employés à temps plein. Les personnes de moins de 17 ans sont exclues parce que les lois sur la fréquentation scolaire obligatoire de nombreuses provinces les obligent à fréquenter l'école à temps plein.



principal (c.-à-d. l'emploi dans lequel ils travaillent le plus grand nombre d'heures par semaine)². Ce taux pourrait avoir changé au cours des dernières décennies pour différentes raisons. Par exemple, la pension des employeurs à offrir des emplois à temps plein pourrait avoir augmenté ou diminué en réponse à l'évolution de la conjoncture économique et aux environnements concurrentiels dans lesquels ils se trouvent. Les préférences et attitudes changeantes, comme le désir d'équilibrer travail et vie de famille, pourraient avoir contribué à une hausse de l'emploi à temps partiel, tandis que l'évolution des transitions du parcours de vie, comme le passage des études au travail ou du travail à la retraite, pourrait avoir eu une incidence sur les taux d'emploi à temps plein dans les différents groupes d'âge.

Tendances

Dans l'ensemble, le pourcentage de personnes employées à temps plein a légèrement augmenté depuis le milieu des années 1970. En 2014, 66 % des personnes de 17 à 64 ans qui ne fréquentaient pas l'école à temps plein étaient employées à temps plein comme salariés ou comme travailleurs autonomes, en hausse comparativement à 62 % en 1976 (tableau 1)³. Le taux d'emploi à temps plein a atteint le niveau de 68 % en 2007, avant la dernière récession, par suite d'une hausse de longue durée du pourcentage de femmes employées à temps plein (graphique 1).

En fait, l'augmentation globale observée depuis le milieu des années 1970 masque des tendances divergentes chez les hommes et les femmes. La proportion d'hommes qui travaillent à temps plein a diminué de 10 points de pourcentage de 1976 à 2014. La quasi-totalité de cette baisse est survenue entre le milieu des années 1970 et le début des années 1990, le taux s'étant stabilisé autour de 75 % depuis (graphique 1). Par contre, le taux d'emploi à temps plein chez les femmes a progressé de 17 points de pourcentage entre 1976 et 2014, en hausse pour passer de 40 % à 57 %.

Ces tendances agrégées masquent aussi d'importantes différences entre les groupes d'âge. En particulier, de fortes baisses de l'emploi à temps plein ont été observées chez les jeunes (là encore, à l'exclusion des étudiants à temps plein). De 1976 à 2014, le taux d'emploi à temps plein a baissé d'environ 18 points de pourcentage chez les hommes de 17 à 24 ans et d'environ 11 points de pourcentage chez les femmes de ce groupe d'âge (tableau 2)⁴. Ces diminutions sont survenues en grande partie entre 2007 et 2014 (graphique 2). Une tendance semblable était manifeste chez les hommes de 25 à 29 ans, dont le taux d'emploi à temps plein a reculé de 10 points de pourcentage de 1976 à 2014. Environ les deux cinquièmes de cette baisse ont été enregistrés entre 2007 et 2014. Le taux d'emploi à temps plein

des femmes de 25 à 29 ans a lui aussi reculé ces dernières années, neutralisant certains des gains observés plus tôt⁵.

Le taux d'emploi à temps plein a diminué non seulement chez les jeunes, mais aussi chez les hommes dans leurs années d'activité principales, les hommes de 30 à 54 ans ayant vu leur taux reculer de 8 points de pourcentage. Comme pour celui des hommes plus jeunes, le taux d'emploi à temps plein des hommes de 30 à 54 ans a connu une baisse substantielle entre le milieu des années 1970 et le début des années 1990 (graphique 3). Un déclin encore plus prononcé a été observé chez les hommes de 55 à 64 ans, du

Tableau 1
Pourcentage de la population employée à temps plein dans son emploi principal, selon le sexe, 1976 à 2014

	Pourcentage de la population de 17 à 64 ans employée à temps plein comme		Pourcentage de la population de 25 à 54 ans employée à temps plein comme	
	salariés ou travailleurs autonomes		salariés ou travailleurs autonomes	
	salariés	autonomes	salariés	autonomes
	pourcentage			
Les deux sexes				
1976	55,1	62,1	55,7	64,0
1981	56,3	63,6	57,7	66,6
1989	56,8	65,4	60,6	70,4
1992	52,3	61,0	57,0	66,8
1995	52,6	61,7	57,7	67,9
1997	52,2	62,1	57,2	68,3
2007	57,6	67,6	63,3	74,3
2014	56,8	65,8	63,4	73,1
Hommes				
1976	72,8	84,4	76,2	89,8
1981	71,0	82,9	74,2	88,5
1989	67,1	80,2	71,4	86,2
1992	59,9	73,0	65,2	79,8
1995	60,6	74,0	66,1	80,9
1997	60,1	74,6	65,3	81,3
2007	62,8	76,9	68,4	83,8
2014	61,6	74,2	68,4	82,0
Femmes				
1976	37,7	40,2	35,2	38,0
1981	41,7	44,4	41,0	44,5
1989	46,6	50,6	49,7	54,6
1992	44,7	49,0	48,9	53,8
1995	44,7	49,5	49,4	54,9
1997	44,2	49,6	49,2	55,4
2007	52,4	58,2	58,2	64,7
2014	52,0	57,4	58,4	64,2

Note : La population se compose de personnes de 17 à 64 ans qui ne sont pas des étudiants à temps plein. Une personne employée à temps plein est définie comme étant une personne qui travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine. L'emploi principal est celui dans lequel la personne travaille le plus grand nombre d'heures par semaine.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2014.

- Les tendances du taux d'emploi à temps plein sont présentées sur la base d'une définition fondée sur le nombre d'heures habituelles de travail dans l'emploi principal. La définition du terme « heures habituelles » a été modifiée lors du remaniement de l'Enquête sur la population active (EPA) en 1997. Comme il est indiqué dans le *Guide de l'Enquête sur la population active* (p. 14) : « Avant janvier 1997, les heures habituelles correspondaient au nombre d'heures habituellement travaillées par l'enquêté au cours d'une semaine normale, peu importe si elles étaient rémunérées. Depuis janvier 1997, les heures habituelles d'un employé correspondent à ses heures régulières ou définies par contrat, exclusion faite des heures supplémentaires. » Pour que les résultats de l'étude ne soient pas touchés par ce changement de définition, les taux d'emploi à temps plein fondés sur les heures effectivement travaillées durant la semaine de référence ont aussi été calculés (les personnes occupées mais absentes du travail durant la semaine de référence ont été exclues du calcul de ces taux de rechange). Toutes les conclusions tirées concernant les tendances des taux d'emploi à temps plein tiennent lorsque ces autres taux d'emploi à temps plein sont utilisés.
- Le pourcentage de personnes travaillant à temps plein comme salariés a augmenté pour passer de 55 % à 57 %.
- Chez les jeunes, le taux de chômage de 2014 était assez semblable à celui de 1976. Chez les hommes de 17 à 24 ans qui n'étudiaient pas à temps plein, 14,3 % étaient au chômage en 2014, comparativement à 13,5 % en 1976. Les taux de chômage des femmes de 17 à 24 ans étaient de 11,2 % en 2014 et de 11,8 % en 1976.
- Pour une analyse détaillée des résultats des jeunes sur le marché du travail, voir Galarneau, Morissette et Usalcas (2013) et Bernard (2013).



Tableau 2
Pourcentage de la population employée à temps plein dans son emploi principal, selon le groupe d'âge et le sexe, 1976 à 2014

	Pourcentage d'hommes employés à temps plein comme		Pourcentage de femmes employées à temps plein comme	
	salariés	salariés ou travailleurs autonomes	salariées	salariées ou travailleuses autonomes
	pourcentage			
Population de 17 à 24 ans				
1976	73,0	76,8	57,2	58,7
1997	58,7	62,3	43,7	45,6
2007	64,8	67,6	53,6	54,9
2014	56,8	59,1	47,1	48,0
1976 à 2014	-16,2	-17,7	-10,2	-10,7
Population de 25 à 29 ans				
1976	81,2	89,1	42,5	44,3
1997	70,5	79,4	55,6	59,1
2007	74,1	82,8	64,7	68,3
2014	71,2	78,8	61,4	64,9
1976 à 2014	-10,1	-10,2	18,9	20,6
Population de 30 à 54 ans				
1976	74,7	90,0	33,0	36,1
1997	64,4	81,6	48,1	54,7
2007	67,5	84,0	57,1	64,1
2014	67,9	82,6	57,8	64,1
1976 à 2014	-6,8	-7,5	24,8	28,0
Population de 55 à 64 ans				
1976	56,8	70,2	20,3	22,8
1997	34,3	49,6	18,9	23,1
2007	40,8	56,9	30,8	36,3
2014	43,1	58,3	34,8	40,8
1976 à 2014	-13,6	-11,9	14,5	18,1

Note : La population se compose de personnes qui ne sont pas des étudiants à temps plein. Une personne employée à temps plein est définie comme étant une personne qui travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine. L'emploi principal est celui dans lequel la personne travaille le plus grand nombre d'heures par semaine.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2014.

moins jusqu'au milieu des années 1990⁶. Les femmes de 25 ans et plus ont connu des hausses considérables de leur taux d'emploi à temps plein.

De toute évidence, les proportions de jeunes et d'hommes employés à temps plein ont baissé depuis le milieu des années 1970. Certains pourraient attribuer le recul des hommes plus jeunes et plus âgés à l'évolution des transitions du parcours de vie, notamment le passage à la retraite, mais la cause du fléchissement chez les hommes de 30 à 54 ans n'est pas évidente (graphique 3).

La décomposition des tendances : un exercice comptable

Une façon d'éclairer la question est de décomposer les variations des taux d'emploi à temps plein en trois éléments. Au sens comptable, le pourcentage d'hommes employés à temps plein pourrait avoir diminué parce que, sur une base proportionnelle : a) il y avait moins d'hommes participant au marché du travail, c.-à-d. qui avaient un emploi ou qui cherchaient activement du travail; b) il y avait moins d'hommes participant au marché du travail qui avaient un emploi; et/ou c) il y avait plus d'hommes occupant un emploi qui travaillaient à temps partiel. Autrement dit, le taux d'emploi à temps plein des hommes pourrait avoir diminué en raison d'une baisse de leur taux de participation au marché du travail, d'une augmentation de leur taux de chômage ou d'une hausse de la fréquence des emplois à temps partiel⁷.

Le tableau 3 quantifie la contribution de ces trois composantes. Il montre que près de 40 % de la baisse du taux d'emploi à temps plein des hommes de 30 à 54 ans survenue de 1976 à 2014 était due au recul de leur participation au marché du travail⁸ et 41 %, à l'augmentation de l'importance relative de l'emploi à temps partiel. Le reste (près de 20 %) était attribuable, au sens comptable, à l'augmentation du chômage. Des conclusions semblables sur le plan qualitatif s'appliquent aux hommes de 25 à 29 ans et de 55 à 64 ans.

Par contre, les taux croissants de participation au marché du travail étaient le principal facteur expliquant l'augmentation des taux d'emploi à temps plein chez les femmes de 25 ans et plus. La participation accrue au marché du travail était à l'origine de 85 % de la hausse du taux d'emploi à temps plein des femmes de 30 à 54 ans observée de 1976 à 2014. La situation était très semblable chez les femmes de 25 à 29 ans et de 55 à 64 ans.

Chez les jeunes, les baisses du taux d'emploi à temps plein étaient attribuables en grande partie à la fréquence accrue de l'emploi à temps partiel. Cette composante a contribué pour près de trois quarts au recul de l'emploi à temps plein chez les hommes de 17 à 24 ans et a plus que compensé la baisse totale observée chez les jeunes femmes. Pour ces dernières, la pression à la baisse que la hausse de l'emploi à temps partiel a exercée sur le taux d'emploi à temps plein a largement contrebalancé la pression à la hausse résultant de leur participation accrue au marché du travail.

Une analyse distincte des périodes de 1976 à 1997 et de 1997 à 2014 révèle des tendances intéressantes. Comme le tableau 2 et le graphique 3 l'ont montré, le taux d'emploi à temps plein des hommes de 25 à 29 ans et de 30 à 54 ans a très peu changé de 1997 à 2014. Il en va de même pour l'ensemble des hommes⁹.

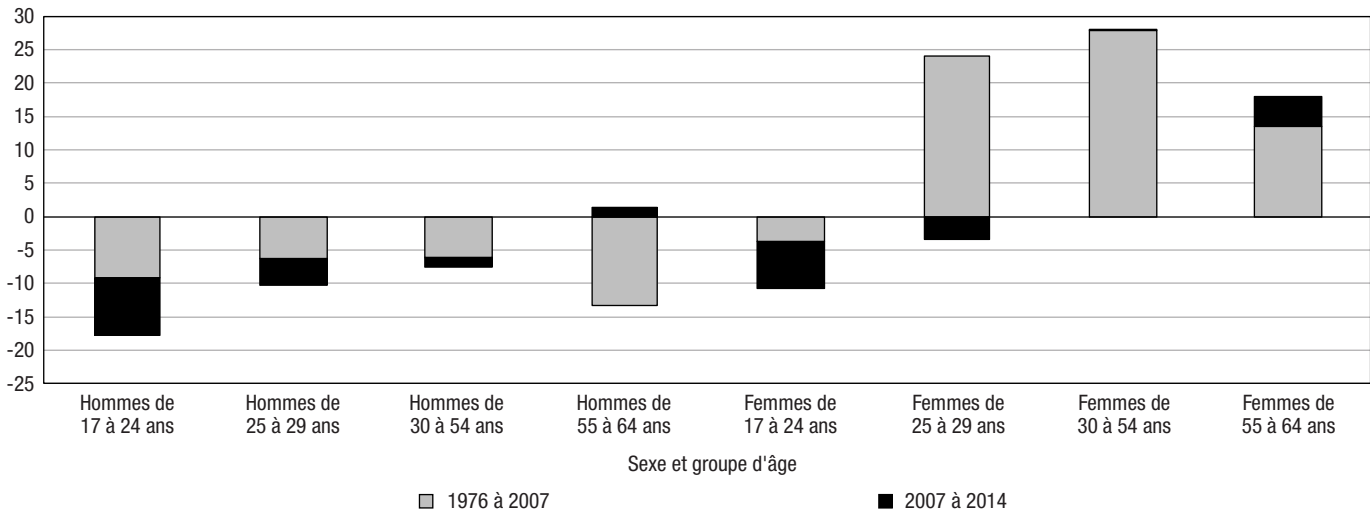
- Comme il est démontré ci-après, la baisse du taux d'emploi à temps plein des hommes de 55 à 64 ans du milieu des années 1970 au milieu des années 1990 s'explique essentiellement par leur participation réduite au marché du travail. Le taux de participation et le taux d'emploi à temps plein de ce groupe ont augmenté par la suite. Schirle (2008) analyse les facteurs qui sous-tendent la hausse des taux de participation au marché du travail des hommes de 55 à 64 ans depuis le milieu des années 1990.
- Les taux d'emploi à temps plein sont le produit de trois éléments : 1) le rapport entre l'emploi à temps plein et l'emploi total, 2) le rapport entre l'emploi total et la population active (un moins le taux de chômage) ; et 3) le rapport entre la population active et la population (le taux de participation). En prenant le logarithme des taux d'emploi à temps plein et en calculant les valeurs logarithmiques résultantes par la méthode des différences premières, on obtient les (valeurs logarithmiques obtenues par la méthode des différences premières des) trois composantes susmentionnées par décomposition additive de la variation en pourcentage des taux d'emploi à temps plein.
- Strictement parlant, les chiffres du tableau 3 représentent la variation en pourcentage des taux d'emploi à temps plein observés de 1976 à 2014. Par exemple, le taux d'emploi à temps plein des hommes de 30 à 54 ans est passé de 90,0 % en 1976 à 82,6 % en 2014. Cette baisse d'environ 7,5 points de pourcentage (après prise en compte de l'arrondissement) représente une baisse de 8,3 % (soit 7,5 % divisé par 90,0 %). Les chiffres du tableau 3 expliquent cette diminution de 8,3 %.
- Il s'agit de la raison pour laquelle les décompositions des changements survenus dans les taux d'emploi à temps plein de ces groupes de 1997 à 2014 ne sont pas significatives.



Graphique 2

Fluctuations du pourcentage de la population employée à temps plein dans son emploi principal, selon le sexe et le groupe d'âge, 1976 à 2014

points de pourcentage



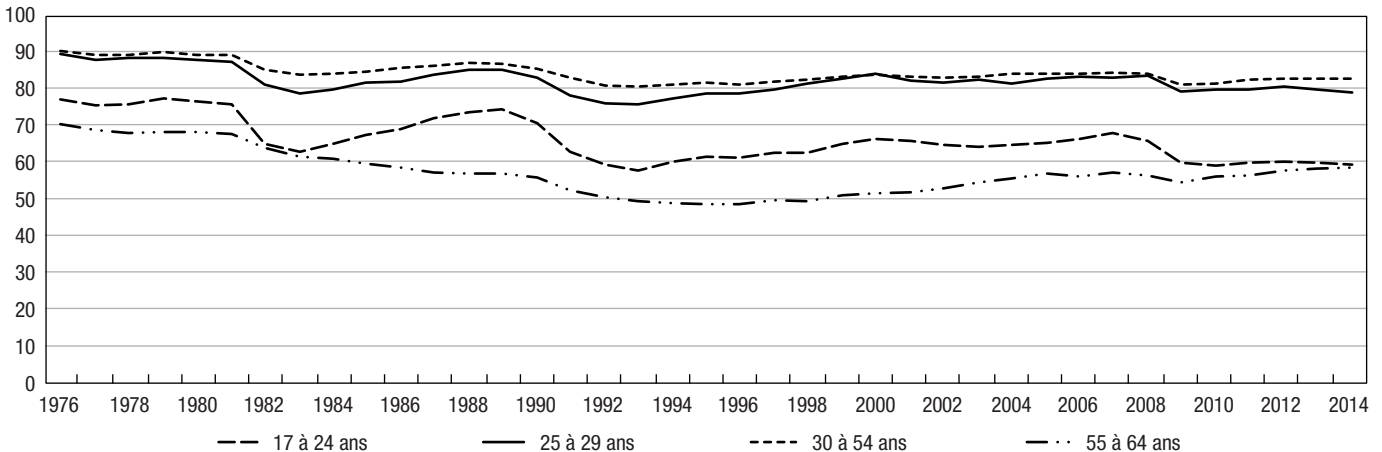
Note : La population se compose de personnes qui ne sont pas des étudiants à temps plein. Une personne employée à temps plein est définie comme étant une personne qui travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine. L'emploi principal est celui dans lequel la personne travaille le plus grand nombre d'heures par semaine.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2014.

Graphique 3

Pourcentage d'hommes employés à temps plein dans leur emploi principal, selon le groupe d'âge, 1976 à 2014

pourcentage



Note : Hommes qui ne sont pas des étudiants à temps plein. Une personne employée à temps plein est définie comme étant une personne qui travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine. L'emploi principal est celui dans lequel la personne travaille le plus grand nombre d'heures par semaine.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2014.

Par ailleurs, les variations de la participation des hommes de 55 à 64 ans au marché du travail représentaient environ les deux tiers de la baisse substantielle de leur taux d'emploi à temps plein de 1976 à 1997 et la quasi-totalité de la hausse plus modeste de leur taux d'emploi à temps plein par la suite. Les réductions du taux de participation des hommes de 17 à 24 ans ont contribué pour près de la moitié à la baisse relativement faible de leur taux d'emploi à temps plein entre 1997 et 2014.

De 1976 à 2014, la baisse des taux de participation et de la fréquence de l'emploi à temps plein ont été les deux principaux facteurs sous-tendant la régression des taux d'emploi à temps plein des hommes. La baisse du taux d'emploi à temps plein chez les femmes de 17 à 24 ans était entièrement attribuable à la hausse de l'emploi à temps partiel. Comme les taux de participation croissants étaient à l'origine de la plus grande partie de l'augmentation des taux d'emploi à temps plein des femmes



Tableau 3
Explication des variations des taux d'emploi à temps plein de 1976 à 2014

	1976 à 2014		1976 à 1997		1997 à 2014	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	pourcentage					
Personnes de 17 à 24 ans						
Variation en pourcentage du taux d'emploi à temps plein	-23,1	-18,2	-18,9	-22,2	-5,1	5,2
Proportion due à aux variations suivantes :						
Participation	23,8	-58,1	15,0	-30,0	58,6	81,6
Chômage	3,7	-3,3	14,0	13,8	-37,4	81,8
Emploi à temps partiel	72,5	161,3	71,0	116,2	78,8	-63,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes de 25 à 29 ans						
Variation en pourcentage du taux d'emploi à temps plein	-11,5	46,5	-10,8	33,4	-0,7	9,8
Proportion due à aux variations suivantes :						
Participation	35,7	97,9	22,0	116,0	...	42,1
Chômage	21,7	6,3	40,1	0,5	...	24,3
Emploi à temps partiel	42,5	-4,2	37,9	-16,5	...	33,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	...	100,0
Personnes de 30 à 54 ans						
Variation en pourcentage du taux d'emploi à temps plein	-8,3	77,4	-9,3	51,4	1,1	17,1
Proportion due à aux variations suivantes :						
Participation	39,5	85,2	30,7	101,4	...	42,6
Chômage	19,7	1,9	39,2	-3,2	...	15,4
Emploi à temps partiel	40,8	12,9	30,2	1,8	...	42,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	...	100,0
Personnes de 55 à 64 ans						
Variation en pourcentage du taux d'emploi à temps plein	-17,0	79,3	-29,3	1,6	17,4	76,5
Proportion due à aux variations suivantes :						
Participation	45,5	107,0	68,9	...	96,0	82,8
Chômage	15,4	-1,5	10,8	...	5,5	4,1
Emploi à temps partiel	39,1	-5,5	20,3	...	-1,5	13,1
Total	100,0	100,0	100,0	...	100,0	100,0
Personnes de 17 à 64 ans						
Variation en pourcentage du taux d'emploi à temps plein	-12,0	42,9	-11,6	23,5	-0,5	15,7
Proportion due à aux variations suivantes :						
Participation	48,5	102,1	41,4	137,3	...	51,1
Chômage	6,7	6,2	22,7	-2,1	...	18,2
Emploi à temps partiel	44,8	-8,3	35,9	-35,2	...	30,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	...	100,0

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Variations des taux d'emploi à temps plein pour les personnes qui ne sont pas des étudiants à temps plein. Le taux d'emploi à temps plein correspond au pourcentage de personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine comme salariées ou travailleuses autonomes dans leur emploi principal. L'emploi principal est l'emploi dans lequel la personne travaille le plus grand nombre d'heures par semaine. Les sources des variations ayant été arrondies, leur somme peut ne pas être égale à 100,0.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2014.

adultes entre 1976 et 2014 et qu'ils ont fait l'objet de nombreuses recherches¹⁰, le reste de cet article met l'accent sur les baisses observées chez les hommes et les jeunes.

Changements dans la composition de la population active

Les caractéristiques sociodémographiques des hommes au Canada ont beaucoup changé depuis le milieu des années 1970. Leur âge moyen a augmenté, ce qui pourrait avoir accru la prévalence des limitations d'activités et fait baisser la participation au marché du travail¹¹. Cependant, ils ont

également atteint de plus hauts niveaux de scolarité, tendance qui pourrait avoir accru la probabilité d'emploi à temps plein. Ils sont également plus susceptibles d'avoir un conjoint occupé, et leur répartition entre les provinces a changé par suite du déplacement de l'activité économique vers les provinces productrices de pétrole, soit l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador. On a effectué des analyses multivariées afin d'évaluer la mesure dans laquelle ces changements auraient pu influencer sur le taux d'emploi à temps plein des hommes¹². Les résultats indiquent qu'après prise en compte de l'évolution des caractéristiques sociodémographiques, la baisse du taux

10. Pour un examen de ces recherches, voir Goldin (2006).

11. La baisse au fil du temps de l'importance relative des professions exigeantes sur le plan physique pourrait avoir eu un effet contraire.

12. Les données de 1976 à 2014 ont été regroupées. Un indicateur binaire de l'emploi à temps plein d'une personne a été régressé sur les variables suivantes : un terme quadratique de l'âge; l'incapacité permanente de travailler; la possession d'un diplôme universitaire; le travail autonome; le fait d'être marié et d'avoir un conjoint a) en chômage, b) employé à temps partiel, c) employé à temps plein, d) inapte au travail de façon permanente, e) diplômé d'une université; le nombre d'enfants; la province de résidence; et un indicateur binaire pour 2014.



d'emploi à temps plein observé chez les hommes de 30 à 54 ans de 1976 à 2014 passe de 7,5 points de pourcentage à 6,1 points de pourcentage. Autrement dit, environ les quatre cinquièmes de la régression du taux d'emploi à temps plein des hommes de 30 à 54 ans demeurent sans explication et sont donc attribuables à des facteurs non mesurés dans l'Enquête sur la population active (EPA)¹³.

La détérioration des résultats sur le marché du travail des hommes immigrants est un facteur qui pourrait avoir exercé des pressions à la baisse sur le taux d'emploi à temps plein de l'ensemble des hommes. Cette possibilité ne peut pas être évaluée à l'aide de l'EPA, parce que les données sur le statut d'immigrant sont recueillies dans le cadre de cette enquête seulement depuis 2006. Les données du recensement de 1981 à 2006 montrent que le taux d'emploi à temps plein des hommes immigrants de 30 à 54 ans a reculé de 7 points de pourcentage à 14 points de pourcentage, selon la durée de résidence au Canada¹⁴. La baisse du taux d'emploi à temps plein ne se limitait pas aux hommes immigrants : les données du recensement montrent que les hommes de ce groupe d'âge nés au Canada ont vu leur taux d'emploi à temps plein diminuer de 4 points de pourcentage durant cette période. Cette baisse ressemble beaucoup à la perte globale de 5 points de pourcentage observée chez les hommes de 30 à 54 ans¹⁵. Ainsi, la dégradation des résultats sur le marché du travail enregistrée chez les hommes immigrants explique seulement en partie la baisse plus étendue de l'emploi à temps plein.

Comme chez les hommes de 30 à 54 ans, l'évolution des caractéristiques socioéconomiques n'était pas un facteur clé sous-tendant les baisses des taux d'emploi à temps plein chez les jeunes. En effet, la régression du taux d'emploi à temps plein des hommes de 17 à 24 ans (là encore, à l'exception des étudiants à temps plein) reste inchangée après la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques. Il en va de même pour les femmes de ce groupe d'âge. Chez les hommes de 25 à 29 ans, l'évolution des caractéristiques sociodémographiques représente environ 2 points de pourcentage — ou 20 % — de la baisse de 10,2 points de pourcentage du taux d'emploi à temps plein. En somme, les effets de composition n'étaient pas le principal facteur à l'origine de la baisse des taux d'emploi à temps plein des hommes de moins de 55 ans.

Participation au marché du travail

Qu'il s'agisse des hommes de 17 à 24 ans, de 25 à 29 ans ou de 30 à 54 ans, au moins les deux tiers — et parfois la quasi-totalité — de la baisse du taux de participation au marché du travail observée de 1976 à 2014 subsistent après la prise en compte des caractéristiques socioéconomiques susmentionnées (à l'exclusion de l'indicateur de travail autonome)¹⁶. Cela laisse entendre que d'autres facteurs ont joué un rôle important.

Les changements dans la structure de rémunération pourraient être un de ces facteurs. Du début des années 1980 jusqu'en 2014, les salaires réels ont augmenté à un rythme différent selon le groupe d'âge, le niveau de scolarité et la région. Par exemple, les hommes de 17 à 24 ans sans diplôme universitaire vivant dans les provinces productrices de pétrole (Alberta, Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador) et employés à temps plein touchaient des salaires horaires médians réels très semblables en 1981 et en 2014. En revanche, leurs homologues vivant dans d'autres provinces ont vu leurs salaires horaires médians réels baisser de 12 % pendant cette période. Comme des salaires plus bas rendent la participation au marché du travail relativement moins attrayante, on s'attendrait à ce que les groupes d'hommes qui ont connu les plus fortes baisses des salaires médians de 1981 à 2014 présentent la régression la plus prononcée du taux de participation.

Cela s'est effectivement produit. Le regroupement des données par groupe d'âge, niveau de scolarité et région indique une corrélation positive entre les variations des taux de participation des hommes et les fluctuations de leurs salaires médians réels durant cette période (graphique 4). Plus précisément, une baisse de 10 % des salaires horaires médians réels était associée à une diminution de 1 point de pourcentage de la participation au marché du travail¹⁷. Une évaluation approfondie de la mesure dans laquelle les changements dans la structure de rémunération ont fait baisser la participation des hommes nécessiterait des analyses économétriques formelles. Les chiffres du graphique 4 révèlent toutefois que ces changements ont contribué à réduire le taux de participation de certains hommes de moins de 55 ans.

13. Une autre approche consiste à se concentrer sur le taux d'emploi à temps plein des hommes de 30 à 54 ans qui ne sont pas inaptes au travail de façon permanente, qui a diminué de 6,6 points de pourcentage de 1976 à 2014. Après prise en compte de l'évolution des caractéristiques socioéconomiques, on obtient une baisse de 6,2 points de pourcentage pour ce groupe.

14. Ces taux d'emploi à temps plein sont basés sur les heures effectivement travaillées dans tous les emplois durant la semaine de référence du recensement. Les personnes qui fréquentaient l'école (à temps plein ou à temps partiel) au cours des neuf mois précédant la semaine de référence ainsi que les personnes occupées mais absentes du travail durant cette semaine sont exclues du calcul de ces taux. Des données comparables sur le plan conceptuel tirées de l'EPA du mois de mai et du Recensement de la population montrent que le taux d'emploi à temps plein chez l'ensemble des hommes de 30 à 54 ans a reculé de 5,2 à 5,7 points de pourcentage de 1981 à 2006.

15. Selon les données du recensement, le taux d'emploi à temps plein de tous les hommes de 30 à 54 ans est passé de 86,9 % en 1981 à 81,7 % en 2006. Les pourcentages correspondants pour les hommes du même groupe d'âge nés au Canada sont de 85,8 % et 81,8 %. En prolongeant la période d'observation à l'aide de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), on obtient des taux d'emploi à temps plein pour 2011 qui s'élèvent à 80,7 % pour tous les hommes de 30 à 54 ans et à 81,2 % pour ceux nés au Canada.

16. De 1976 à 2014, les taux de participation de ces groupes ont diminué de 6 points de pourcentage, 4 points de pourcentage et 3 points de pourcentage, respectivement.

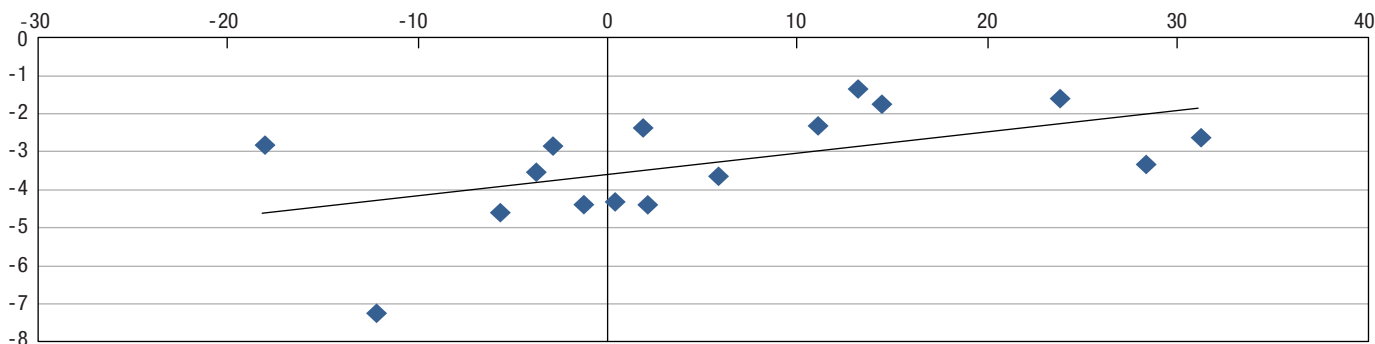
17. On obtient ce résultat en régressant les fluctuations des taux de participation au niveau du groupe représentées dans le graphique 4 sur un terme constant et les variations en pourcentage des salaires horaires médians réels en utilisant les poids de la population moyenne de chaque groupe en 1981 et en 2014.



Graphique 4

Évolution des salaires horaires médians réels dans les emplois à temps plein et des taux de participation au marché du travail de 1981 à 2014, selon le groupe d'âge, le niveau de scolarité et la région — Hommes de 17 à 54 ans

Variation des taux de participation au marché du travail
(en points de pourcentage)



variation en pourcentage des salaires horaires médians réels

Note : Les variations des taux de participation des hommes de 17 à 54 ans qui ne sont pas des étudiants à temps plein sont corrélées, sur la période de 1981 à 2014, avec les variations en pourcentage des salaires horaires médians réels des hommes de 17 à 54 ans employés à temps plein. Les données sont regroupées par groupe d'âge (17 à 24 ans; 25 à 34 ans; 35 à 44 ans; 45 à 54 ans), niveau de scolarité (diplômé d'une université ou non) et région (provinces productrices de pétrole et autres provinces), produisant ainsi 16 observations. Les provinces productrices de pétrole sont l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur l'activité de 1981 et Enquête sur la population active, 1981 et 2014.

Préférences pour le travail à temps partiel

Les changements dans les préférences quant aux heures de travail, par exemple la demande accrue d'emplois à temps partiel, sont une autre explication possible de la baisse des taux d'emploi à temps plein, particulièrement chez les jeunes, les hommes de 25 à 29 ans et les hommes de 30 à 54 ans. Les analyses qui visent à déterminer si tel est le cas doivent tenir compte du fait que les questions utilisées pour définir le travail à temps partiel involontaire ont été modifiées lors du remaniement de l'EPA en 1997. Ainsi, la définition du travail à temps partiel involontaire dépend de la période à l'étude : de 1976 à 1995 ou de 1997 à 2014¹⁸. L'examen de ces deux périodes laisse entendre que l'augmentation de l'emploi à temps partiel involontaire et la préférence croissante pour le travail à temps partiel ont toutes les deux joué un rôle.

Le premier point à noter est que la majorité de la croissance — entre 71 % et 84 % — dans la fréquence de l'emploi à temps partiel observée depuis le milieu des années 1970 a eu lieu de 1976 à 1995¹⁹. Durant cette période, la croissance du

travail à temps partiel involontaire était un facteur dominant, représentant généralement au moins les trois quarts de la croissance de la fréquence de l'emploi à temps partiel chez les jeunes et les hommes de 25 à 54 ans. Par exemple, 10 des 13 points de pourcentage — soit plus de 75 % — de l'augmentation de l'emploi à temps partiel enregistrée chez les hommes occupés de 17 à 24 ans de 1976 à 1995 étaient dus à la hausse de l'emploi à temps partiel involontaire (tableau 4). Les chiffres correspondants pour les femmes occupées de 17 à 24 ans sont de 15 points de pourcentage et de 20 points de pourcentage, respectivement. Le rôle important joué par l'emploi à temps partiel involontaire au cours de cette période est compatible avec le fait que le marché canadien du travail est resté assez faible plusieurs années après la récession de 1990-1992²⁰.

La situation prévalant de 1997 à 2014 était différente. Chez les hommes de moins de 55 ans et les femmes de 17 à 24 ans, la croissance de l'emploi à temps partiel enregistrée au cours de cette période découlait entièrement du travail à temps partiel volontaire. Toutefois, l'emploi à temps partiel a connu une croissance relativement faible durant cette période.

18. L'introduction du nouveau concept de travail à temps partiel involontaire en septembre 1996 a entraîné une rupture de la série initiale au cours de la même année. Avant septembre 1996, on demandait à toutes les personnes qui travaillaient habituellement moins de 30 heures par semaine dans tous leurs emplois pourquoi elles travaillaient à temps partiel. Après cette date, cette question était posée à toutes les personnes qui travaillaient moins de 30 heures par semaine dans leur emploi principal ou leur seul emploi. Dans le questionnaire révisé, les travailleurs sont considérés comme étant involontairement employés à temps partiel s'ils répondent : a) qu'ils veulent travailler 30 heures ou plus par semaine; et b) que la principale raison pour laquelle ils travaillent moins de 30 heures par semaine est la conjoncture économique ou l'impossibilité de trouver un travail de 30 heures ou plus par semaine, peu importe s'ils ont cherché un travail de 30 heures ou plus par semaine au cours des 4 dernières semaines. Dans le précédent questionnaire, les travailleurs étaient considérés comme involontairement employés à temps partiel s'ils répondaient qu'ils pouvaient seulement trouver du travail à temps partiel.

19. Le pourcentage d'hommes de 17 à 24 ans travaillant à temps partiel dans leur emploi principal a augmenté pour passer de 4 % en 1976 à 17 % en 1995 et de 17 % en 1997 à 21 % en 2014. Le pourcentage de femmes de 17 à 24 ans travaillant à temps partiel a crû pour passer de 10 % en 1976 à 30 % en 1995 et de 33 % en 1997 à 35 % en 2014. Les hommes occupés de 30 à 54 ans ont connu des hausses plus modestes de leur taux d'emploi à temps partiel, qui a progressé pour passer de 1 % en 1976 à 4 % en 1995 et de 4 % en 1997 à 5 % en 2014. Des tendances très similaires ont été observées chez les hommes occupés de 25 à 29 ans.

20. Par exemple, le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans s'établissait à 8,7 % en moyenne en 1995, comparativement à 6,3 % en 1989 (tableau CANSIM 282-0002).



Tableau 4
Sources de la hausse de l'emploi à temps partiel chez les travailleurs occupés, certains groupes d'âge

Hausse de l'emploi à temps partiel	Hommes de				Femmes de
	17 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 54 ans	55 à 64 ans	17 à 24 ans
	points de pourcentage				
1976 à 1995					
Emploi à temps partiel involontaire	10,0	3,6	1,9	2,4	15,3
Emploi à temps partiel volontaire	3,2	0,7	0,7	3,5	4,2
Total	13,2	4,3	2,6	5,9	19,5
1997 à 2014					
Emploi à temps partiel involontaire	-0,5	0,0	-0,1	0,4	-2,1
Emploi à temps partiel volontaire	3,9	0,8	0,7	-0,2	4,2
Total	3,4	0,8	0,6	0,2	2,1

Note : Les définitions de l'emploi à temps partiel involontaire et volontaire utilisées de 1976 à 1995 diffèrent de celles utilisées à partir de 1997. C'est pourquoi les chiffres de 1976 à 1995 ne peuvent pas être ajoutés à ceux de 1997 à 2014. Les chiffres indiqués s'appliquent aux femmes de 17 à 24 ans et aux hommes de 17 à 64 ans, groupes où les variations de la fréquence de l'emploi à temps partiel sont à l'origine d'une grande partie des variations des taux d'emploi à temps plein observées de 1976 à 2014.

Source : Enquête sur la population active, 1976, 1995, 1997 et 2014.

Différences régionales

L'hypothèse selon laquelle les changements dans les préférences en matière d'emploi étaient à l'origine de la baisse de l'emploi à temps plein chez les hommes et les jeunes est également contredite par la dimension régionale de ces tendances. Entre 1976 et 2014, le taux d'emploi à temps plein des hommes de 30 à 54 ans a baissé de 3,0 points de pourcentage dans les provinces productrices de pétrole (Alberta, Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador), mais de 8,4 points de pourcentage dans les autres provinces (tableau 5). De même, chez les hommes de 25 à 29 ans, ce taux a diminué de 4,3 points de pourcentage dans les provinces productrices de pétrole, mais de 11,7 points de pourcentage ailleurs. Chez les femmes de 17 à 24 ans, le taux d'emploi à temps plein a légèrement diminué dans les provinces productrices de pétrole, mais reculé de 12,6 points de pourcentage ailleurs. Beaucoup de ces différences régionales tiennent lorsque les données sont également ventilées par niveau de scolarité (tableau 6). Il semble peu probable que les préférences pour le travail à temps partiel soient si différentes d'une région à l'autre. Une explication plus probable est que la croissance de la demande de main-d'œuvre dans les différentes provinces était à l'origine d'une grande partie des variations des taux d'emploi à temps plein de ces groupes²¹. Dans les provinces productrices de pétrole de même que dans les autres provinces, les taux réduits de participation au marché du travail et la fréquence accrue de l'emploi à temps partiel ont contribué pour au moins 90 % à la baisse globale des taux d'emploi à temps plein des hommes (tableau 7).

Résumé

Bien que le pourcentage de Canadiens employés à temps plein ait augmenté modérément au cours des quatre dernières décennies, cette hausse masque les tendances divergentes entre les sexes, les groupes d'âge et les régions. Les femmes de 25 ans et plus ont vu leur présence dans les rangs des travailleurs canadiens à temps plein monter en flèche. Par contre, les hommes de tous âges, particulièrement ceux qui ont moins de 25 ans et qui ne vivent pas dans des provinces productrices de pétrole, ont connu une baisse de leur taux d'emploi à temps plein. La proportion de travailleuses à temps plein de moins de 25 ans vivant dans ces provinces était aussi plus faible en 2014 qu'en 1976.

Les données examinées dans cet article ne soutiennent pas l'hypothèse selon laquelle le déclin des taux d'emploi à temps plein des hommes et des jeunes découlait simplement de la préférence croissante pour l'emploi à temps partiel. Elles indiquent plutôt qu'une grande partie de l'augmentation de la fréquence de l'emploi à temps partiel dans ces groupes était généralement involontaire, c.-à-d. que ces personnes voulaient travailler à temps plein, mais qu'elles étaient incapables de trouver un emploi à temps plein. L'étude montre également que la baisse des taux d'emploi à temps plein des hommes ne peut pas s'expliquer uniquement par la détérioration des perspectives d'emploi des hommes immigrants.

Alors que l'augmentation du taux d'emploi à temps plein des femmes de 25 ans et plus était presque entièrement attribuable aux taux de participation accrus de ces femmes, la baisse des taux d'emploi à temps plein des hommes avait plusieurs sources. La progression de l'emploi à temps partiel ainsi que — pour les hommes de 25 ans et plus — la hausse de l'inactivité ont largement contribué à la baisse du pourcentage d'hommes employés à temps plein. L'augmentation des taux de chômage ne jouait généralement pas un rôle primordial, même si elle expliquait certaines des fluctuations des taux d'emploi à temps plein. En fait, certains groupes — par exemple, les hommes et les femmes de 17 à 24 ans — présentaient des taux d'emploi à temps plein substantiellement plus faibles en 2014 qu'en 1976, malgré la similarité des taux de chômage de ces deux années. Cette constatation est un rappel important que les mesures agrégées ne brossent pas toujours un tableau complet de la situation et que, pour faire une évaluation rigoureuse du degré de réussite sur le marché canadien du travail, il faut examiner simultanément de nombreux indicateurs de ce marché.

21. Ces différences régionales ne reflètent pas seulement la forte croissance de l'emploi observée en Alberta durant les années 2000. De 2001 à 2008 — période durant laquelle les prix reçus par les producteurs de pétrole du Canada ont plus que doublé (Morissette, Chan et Lu, 2015) — les taux d'emploi à temps plein des jeunes et des hommes de 25 à 54 ans ont augmenté plus rapidement à Terre-Neuve-et-Labrador et en Saskatchewan que dans les provinces non productrices de pétrole prises dans leur ensemble.



Tableau 5

Pourcentage de la population employée à temps plein dans son emploi principal (comme salariés ou comme travailleurs autonomes), selon le groupe d'âge, le sexe et la région, 1976 à 2014

	Hommes de				Femmes de			
	17 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 54 ans	55 à 64 ans	17 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 54 ans	55 à 64 ans
	pourcentage							
Provinces productrices de pétrole								
1976	81,4	89,9	90,5	71,1	58,3	39,7	34,6	23,7
2007	77,8	88,6	88,4	65,2	63,1	66,2	64,1	42,0
2014	72,5	85,6	87,5	65,9	56,6	65,8	62,6	44,5
1976 à 2014	-8,9	-4,3	-3,0	-5,3	-1,6	26,1	28,0	20,9
Autres provinces								
1976	75,9	88,9	90,0	70,0	58,7	45,1	36,4	22,6
2007	65,2	81,6	83,2	55,5	53,1	68,7	64,1	35,4
2014	56,2	77,2	81,5	56,9	46,1	64,7	64,4	40,2
1976 à 2014	-19,8	-11,7	-8,4	-13,1	-12,6	19,7	28,0	17,6

Note : La population se compose de personnes qui ne sont pas des étudiants à temps plein. Une personne employée à temps plein est définie comme étant une personne qui travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine. L'emploi principal est celui dans lequel la personne travaille le plus grand nombre d'heures par semaine. Les provinces productrices de pétrole sont l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2014.

Tableau 6

Pourcentage de la population employée à temps plein dans son emploi principal (comme salariés ou travailleurs autonomes), selon le groupe d'âge, le sexe, le niveau de scolarité et la région, 1976 à 2014

	Hommes de				Femmes de			
	17 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 54 ans	55 à 64 ans	17 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 54 ans	55 à 64 ans
	pourcentage							
Personnes sans diplôme universitaire								
Provinces productrices de pétrole								
1976	80,8	88,6	89,6	70,4	57,3	36,4	33,5	22,7
2007	77,4	87,7	87,4	64,4	61,8	61,5	62,6	41,4
2014	72,3	84,8	86,3	65,7	54,9	59,3	60,3	44,5
1976 à 2014	-8,6	-3,8	-3,4	-4,7	-2,4	22,8	26,7	21,8
Autres provinces								
1976	75,6	88,4	89,2	69,0	58,0	42,4	35,5	22,0
2007	64,6	80,3	81,4	53,9	51,5	64,5	61,4	33,5
2014	55,2	75,7	79,8	55,4	44,0	59,3	60,9	38,8
1976 à 2014	-20,4	-12,7	-9,4	-13,5	-13,9	16,9	25,4	16,7
Toutes les provinces								
1976	76,4	88,4	89,3	69,2	57,9	41,6	35,3	22,1
2007	67,0	81,6	82,4	55,4	53,5	64,0	61,6	34,5
2014	58,3	77,5	80,9	57,1	46,0	59,3	60,8	39,6
1976 à 2014	-18,1	-10,9	-8,3	-12,1	-11,9	17,7	25,6	17,5
Personnes diplômées d'une université								
Provinces productrices de pétrole								
1976	F	F	97,2	F	F	F	F	F
2007	F	F	92,0	68,4	F	78,5	69,2	45,1
2014	F	88,2	91,4	66,5	F	77,8	68,0	44,9
1976 à 2014	F	F	-5,8	F	F	F	F	F
Autres provinces								
1976	84,7	91,5	95,2	82,7	76,6	66,6	50,6	39,6
2007	75,5	86,1	88,6	60,6	65,7	77,5	71,6	44,1
2014	68,4	81,3	86,0	61,6	59,1	74,1	71,6	45,5
1976 à 2014	-16,3	-10,2	-9,2	-21,1	-17,5	7,5	21,0	6,0
Toutes les provinces								
1976	86,1	92,2	95,5	82,9	76,9	66,1	50,5	40,8
2007	76,9	87,0	89,0	61,5	67,3	77,7	71,3	44,2
2014	69,5	82,5	86,8	62,3	60,7	74,8	71,1	45,4
1976 à 2014	-16,6	-9,6	-8,6	-20,6	-16,2	8,7	20,5	4,6

F trop peu fiable pour être publié

Note : La population se compose de personnes qui ne sont pas des étudiants à temps plein. Une personne employée à temps plein est définie comme étant une personne qui travaille habituellement 30 heures ou plus par semaine. L'emploi principal est celui dans lequel la personne travaille le plus grand nombre d'heures par semaine. Les provinces productrices de pétrole sont l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2014.



Tableau 7
Explication des variations des taux d'emploi à temps plein de 1976 à 2014, selon le sexe et la région

	Hommes		Femmes	
	Autres provinces	Provinces productrices de pétrole	Autres provinces	Provinces productrices de pétrole
	pourcentage			
Personnes de 17 à 24 ans				
Variation en pourcentage du taux d'emploi à temps plein	-26,0	-11,0	-21,5	-2,8
Proportion due aux fluctuations suivantes :				
Participation	23,2	25,0	-47,4	...
Chômage	5,2	-6,7	-3,0	...
Emploi à temps partiel	71,6	81,6	150,4	...
Total	100,0	100,0	100,0	...
Personnes de 25 à 29 ans				
Variation en pourcentage du taux d'emploi à temps plein	-13,2	-4,8	43,7	65,8
Proportion due aux fluctuations suivantes :				
Participation	35,3	30,5	102,2	82,5
Chômage	22,6	22,8	6,5	3,3
Emploi à temps partiel	42,1	46,6	-8,7	14,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes de 30 à 54 ans				
Variation en pourcentage du taux d'emploi à temps plein	-9,4	-3,3	77,1	80,9
Proportion due aux fluctuations suivantes :				
Participation	40,3	22,3	86,1	78,6
Chômage	19,6	30,2	2,4	-1,2
Emploi à temps partiel	40,0	47,5	11,5	22,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes de 55 à 64 ans				
Variation en pourcentage du taux d'emploi à temps plein	-18,8	-7,4	77,6	88,2
Proportion due aux fluctuations suivantes :				
Participation	47,4	18,5	108,3	99,9
Chômage	13,8	39,7	-1,5	-1,9
Emploi à temps partiel	38,8	41,8	-6,8	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes de 17 à 64 ans				
Variation en pourcentage du taux d'emploi à temps plein	-13,6	-5,1	41,8	49,2
Proportion due aux fluctuations suivantes :				
Participation	48,6	40,4	103,9	92,9
Chômage	7,5	5,2	6,9	1,7
Emploi à temps partiel	43,9	54,4	-10,8	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : Variations des taux d'emploi à temps plein pour les personnes qui ne sont pas des étudiants à temps plein. Le taux d'emploi à temps plein correspond au pourcentage de personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine comme salariées ou comme travailleuses autonomes dans leur emploi principal. L'emploi principal est celui dans lequel la personne travaille le plus grand nombre d'heures par semaine. Les sources des variations ayant été arrondies, leur somme peut ne pas être égale à 100,0. Les provinces productrices de pétrole sont l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1976 à 2014.

Références

Bernard, A. 2013. *La dynamique du chômage chez les jeunes Canadiens*. Aperçus économiques, n° 24. Produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Galarneau, D., R. Morissette et J. Usalcas. 2013. « La situation des jeunes a-t-elle changé au Canada? ». *Regards sur la société canadienne*. Produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Goldin, C. 2006. « The quiet revolution that transformed women's employment, education, and family ». *American Economic Review* 96 (2) : 1 à 21.

Morissette, R., P.C.W. Chan et Y. Lu. 2015. « Wages, youth employment and school enrollment: Recent evidence from increases in world oil prices ». *Journal of Human Resources* 50 (1) : 222 à 253.

Schirle, T. 2008. « Why have the labor force participation rates of older men increased since the mid-1990s? ». *Journal of Labor Economics* 26 (4) : 549 à 594.

Statistique Canada. 2010. *Guide de l'Enquête sur la population active 2010*. Produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.